

Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 23 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 30
Excusés : 7
Non excusés : 2

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT TROIS FEVRIER, à DIX-NEUF HEURES, les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 17 février 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme VENTURINI - M. FRISSON - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. DUMONT - M. JACQUOT - Mme TCHOULA NJIA - Mme TOUPANCE - M. RIBOLLA - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. TABUY - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme PERRIER - M. NOVAIS - M. FOUBERT - M. LARGIER .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. BOURDELET - M. LEMBOUCHER.

POUVOIRS :

M. TABUY	à	M. BECQUART
Mme CHAULIAGUET	à	Mme SHORT FERJULE
M. BACHELEY	à	Mme DEMARIA
Mme PERRIER	à	M. GHOZELANE
M. NOVAIS	à	Mme HEUCLIN
M. FOUBERT	à	Mme PHONGPRIXA
M. LARGIER	à	M. DUMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 23 FÉVRIER 2026

N°2026_02_23-6

Ref : Direction des finances et de la commande publique

Objet: Vote des taux - exercice 2026

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général des impôts,

CONSIDERANT que le Conseil municipal se prononce sur les taux des taxes directes locales,

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 11 février 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 35 VOIX POUR

Par 2 VOIX CONTRE (M. DUMONT, M. LARGIER)

FIXE les taux des taxes directes locales pour 2026 comme suit :

Désignation des Taxes	Taux
<i>Taxe Habitation sur résidences secondaires</i>	24,20 %
<i>Taxe Foncière Propriétés Bâties</i>	49,31 %
<i>Taxe Foncière Propriétés non Bâties</i>	74,01 %



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 26 février 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260226-2026_02_23-6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2026
Publication : 27/02/2026